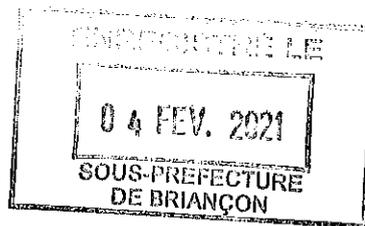




**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27.01.2021**

N° DEL 2021.01.27/17



Le **mercredi 27 janvier 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Arnaud MURGIA**.

**Thème : TRAVAUX**

**Etaient Présents :**

**Objet :**  
**Aménagement de  
l'avenue Adrien  
Daurelle – Tranche 2**

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Eric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Emilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE- BRAC, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LEON, Francine DAERDEN.

**Convocation :**

**Etaient représentés :**

**Date :**

JULLIEN Christian donne pouvoir à Yoann LAGIER ;  
LASSERRE Brigitte donne pouvoir à Catherine VALDENNAIRE ;  
CORDIER Sandrine donne pouvoir à Claire BARNÉOUD ;  
PONS Renaud donne pouvoir à Catherine VALDENNAIRE ;  
DAZIN Florian donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

**Affichage :**

**Nombre de  
membres du  
conseil municipal**

**Absents excusés**

**En exercice : 33**

**Présents : 28**

**Secrétaire de séance : Emilie DESMOULINS**

**Nombre de  
Suffrages  
Exprimés : 33**

**Rapporteur : Jean - Marc CHIAPPONI**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29, L. 2122-22, L. 2122-23, L. 2131-1 et L. 2131-2 ;

**VU** la délibération du conseil municipal n° DEL 2019.12.18/206 du 18/12/2019 décidant de la réalisation de la tranche 1 de l'aménagement de l'avenue Adrien Daurelle ;

**CONSIDERANT** la première phase de travaux entamée en 2020 dont l'ambition est d'apporter une réponse aux difficultés constatées dans le secteur de l'Hôpital de Briançon : absence de cheminements piétons, état dégradé du revêtement routier, vitesse des véhicules excessive et manque de disponibilité et d'organisation du stationnement ;

**CONSIDERANT** la volonté de la commune de terminer cette opération en aménageant en 2021 la partie haute de l'avenue dans le cadre d'une tranche 2 ;

**CONSIDERANT** la globalité des interventions envisagées : rénovation des réseaux secs (renouvellement de l'éclairage public, enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et déploiement de la fibre optique) et humides (réfections des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales), création d'un cheminement piéton, mise en accessibilité des arrêts de bus et mise en place de dispositifs routiers permettant de réduire la vitesse des véhicules ;

**CONSIDERANT** le coût des travaux de cette seconde tranche qui est estimé à 558 000 € HT ;

**CONSIDERANT** les travaux de la commission ENVIRONNEMENT, TRANSPORTS, DEPLACEMENTS, TRAVAUX réunie le 22/01/2021,

Ceci exposé,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE**

- De valider l'enveloppe financière de l'opération et de décider de sa réalisation ;
- D'approuver le plan de financement suivant :

État (40%)	223 000,00 €
Autofinancement (60%)	335 000,00 €
<b>Total</b>	<b>558 000,00 €</b>

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX DEL 2021.01.27/17

PUBLIÉ LE

04 FEV. 2021

Le Maire,  
Arnaud MURGIA



